



Le Souffle de Vie est une association sans but lucratif qui, depuis plus de 30 ans, aide à long terme et de façon très concrète les femmes enceintes en difficulté, leur famille, ainsi que les personnes ayant perdu un enfant pendant la grossesse, soit par fausse couche, soit par avortement, soit par interruption médicale de grossesse.

Le Souffle de Vie apporte aussi des réponses très concrètes dans la lutte contre la pauvreté de ces familles.

Le Souffle de Vie travaille dans toute la Belgique grâce à trois antennes couvrant les régions néerlandophone et francophone du pays.

Le Souffle de Vie est amené à **informer et soutenir** le discernement de toute femme enceinte, tout couple dont la grossesse peut être remise en question par une détresse, quelle qu'elle soit:

- solitude, adolescence, rejet familial, abandon du père...
- risque d'handicap ou handicap de l'enfant à naître...
- maladie, handicap mental, physique ou social des parents...
- pauvreté matérielle.

L'objectif est d'aider la femme (le couple) à prendre elle-même la décision qui lui semble la plus appropriée quant à la grossesse qu'elle vit, en ayant cherché avec elle tous les éléments qui lui permettront **de poser un choix** le plus objectif possible, en connaissance de cause, et ensuite, grâce à une multitude d'aides, **d'assumer ce choix**.



Aides diverses et adaptées en fonction des besoins et des souhaits des personnes.

- Soutien relationnel par des familles de parrainage ;
- Conseils par des professionnels bénévoles ;
- Aides sociales, administratives, médicales, paramédicales, juridiques...;
- Orientation vers des organismes appropriés ;
- Lutte contre la pauvreté grâce au vestiaire gratuit de vêtements de 0 à 16 ans ainsi qu'à la mise à disposition de matériel de puériculture, jouets, meubles si nécessaire. Près de 800 colis de vêtements et 200 colis de matériel de puériculture sont distribués chaque année à des familles du Souffle de Vie ;
- Aides financières sous certaines conditions et en fonction des dons reçus.

Le Souffle de Vie s'adresse aux personnes provenant de tous les horizons socioculturels et quels que soient l'âge des personnes à aider, leur nationalité, leurs convictions morales, philosophiques ou religieuses, leur statut.

La majorité des personnes vivent dans une très grande précarité.

Le réseau du Souffle de Vie touche ainsi plusieurs milliers de personnes en Belgique.

Fonctionnement : Le souffle de Vie a trois antennes : une pour les appels de Bruxelles - Brabant wallon et qui assure la coordination générale, une pour la Wallonie et une antenne qui couvre tout le territoire néerlandophone. Les responsables d'Antennes **rencontrent personnellement** et sur rendez-vous **chaque femme ou couple en difficulté afin d'évaluer au mieux la situation, proposer différentes pistes de solutions**, accompagner les décisions, mettre en place un réseau de relations et de solidarité, envisager différentes formes d'aide en fonction des besoins.

Une famille de parrainage, qui habite à proximité de la famille à aider, s'engage dans une **relation d'amitié toute simple, sans limite de temps**, au sein de laquelle le suivi d'aides concrètes peut être effectué au fur et à mesure que se présentent les difficultés.

Lorsque cela s'avère nécessaire, Le Souffle de Vie met la maman ou le couple **en relation avec des professionnels** qui donnent **gratuitement** leurs services ou avec les organismes sociaux existants en Belgique. D'autres bénévoles non professionnels proposent également leur aide pour mille et un services.

C'est la coordination entre aides concrètes et relation amicale qui permet un soutien efficace et durable dans le temps en fonction des besoins.



Le Souffle de Vie propose également, en plus de tous les services déjà cités, un **accompagnement spécifique de la perte de l'enfant décédé in utero aux personnes qui ont vécu une fausse couche un avortement ou une interruption médicale de grossesse récemment ou dans le passé**. Ces aides permettent aux parents d'entamer un processus de deuil autour de la grossesse arrêtée, d'être écoutés, de se sentir soutenus dans leur souffrance, leurs difficultés, leurs projets.

Centre de vacances appelé "L'Envie de Souffler" : depuis quelques années, Le Souffle de Vie aménage à **Pesche, près de Couvin, un ensemble de gîtes pour** permettre aux mamans, couples, familles du Souffle de Vie, qui en général ne partent jamais en vacances, de venir souffler, se reposer, **prendre quelques jours de congés** au bon air et dans le calme. Actuellement, trois gîtes sont opérationnels, un quatrième est en cours de réalisation.

Ce **lieu pédagogique** comporte une bonne aire de jeu, des espaces de repos, un potager... Les enfants peuvent aussi se familiariser aux animaux en participant aux soins des petits animaux de basse-cour...

L'association ne reçoit aucun subside et ne vit donc que de dons.

C'est grâce à ce **tissu de solidarité** qu'elle a aidé et aide dans tout le pays **plus de 5 000 familles depuis sa création**.

Pour toute autre information sur Le Souffle de Vie et ses activités, vous pouvez contacter:

www.souffledevie.be

facebook.com/lesouffledevie

**Siège social et Antennes de
Bruxelles et Brabant wallon**

Jacques et Micheline

PHILIPPE

Avenue de Fré 204

1180 BRUXELLES

+32 2 375 95 04

info@souffledevie.be

**Antenne de Namur, Liège,
Luxembourg, Hainaut**

Damien et Caroline

SCHWARTZ

Rue de la Chapelle 26

5000 NAMUR

+32 81 734 666

namur@souffledevie.be

**Antenne
néerlandophone**

Jo et Veva

VERBEIREN

Floralaan 6

2640 MORTSEL

+32 3 449 48 26

info@levensadem.be

Pour aider ces enfants, ces femmes, ces familles, vous pouvez verser vos dons soit directement au compte du Souffle de Vie: **Compte IBAN: BE29 0682 0636 1564 – BIC: GKCCBEBB**

Soit, si **vous souhaitez bénéficier d'une exonération fiscale**, vous pouvez verser votre contribution sur le compte de CARITAS SECOURS : **Compte IBAN : BE14 3100 7989 8683** et exprimer votre préférence envers le projet du Souffle de Vie en mentionnant en communication de votre virement : "732 107 SOUFFLE DE VIE" Une attestation fiscale, pour les dons de 40 € et plus par an, vous sera délivrée par CARITAS SECOURS dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine. MERCI